

Q. Il y a des degrés dans l'éparvin comme dans toutes les autres maladies?—R. Oui, monsieur.

Q. Vous dites qu'il s'est présenté des cas où un cheval souffrait de l'éparvin, et que vous l'avez indiqué sur l'étiquette?—R. Oui.

Q. Devons-nous comprendre d'après cela qu'en dépit de l'éparvin le cheval, d'après vous, était propre au but proposé, si l'on pouvait l'acquérir à un prix satisfaisant?—R. Oui.

Q. C'est ce que vous voulez nous faire comprendre?—R. Oui.

Q. Et vous dites qu'en aucun cas vous avez—faites-nous comprendre jusqu'à quel point cette pratique existait; sur tous ces chevaux, quel nombre admettez-vous avoir envoyé avec une étiquette marquée: éparvin?—R. Je ne puis pas dire.

Q. Peut-être une demi-douzaine sur le tout?—R. Probablement plus.

Q. Peut-être une douzaine?—R. Peut-être pas autant que cela.

Q. Sur tous ceux que vous avez acceptés?—R. Oui.

Q. Et dois-je comprendre d'après votre témoignage que dans chacun de ces cas l'éparvin était léger?—R. Oui, monsieur.

*Par l'honorable M. Reid:*

Q. Pas suffisamment avancé pour faire tort au cheval dans le travail pour lequel on l'achetait?—R. Oui.

Q. Dans votre opinion?—R. Oui.

Q. Comme question de fait, savez-vous si, oui ou non, quelques-uns des chevaux ainsi marqués comme souffrant de l'éparvin n'ont pas été achetés par Mackay? Pouvez-vous répondre à cela de votre propre chef?—R. Oui.

Q. Vous le pouvez? Pouvez-vous dire combien de fois la chose s'est présentée dans cette estimation de 12?—R. Non, je ne le puis pas.

*Par l'honorable M. Reid:*

Q. Dois-je comprendre qu'autant que vous vous rappelez, Harvey ne vous a offert en vente qu'un cheval à Kingston?—R. Oui, c'est tout ce dont je me rappelle.

Q. Dois-je comprendre également que quand Harvey jure qu'il vous a vendu plusieurs chevaux âgés de 18 à 30 ans, vous dites que cela est absolument faux?—R. Oui, certes.

*Par M. Boys:*

Q. Avez-vous quelque doute là-dessus?—R. Il peut se faire qu'il ait fait vendre ses chevaux par d'autres. Je ne me rappelle que d'un seul cheval.

Q. Je me soucie peu que ce soit d'autres personnes. Si je comprends bien votre témoignage, le résultat par les dents est certain?—R. Oui.

Q. Et il n'y a pas un seul cheval que vous n'avez ainsi examiné?—R. Non, monsieur.

Q. Si tel est le cas, serait-il possible pour Harvey ou un autre de faire passer un cheval âgé réellement de 18 ou 20 ans sans parler de 30?—R. Non, monsieur.

Q. Affirmez-vous positivement que ni Harvey ni un autre n'ont passé un seul cheval âgé de plus de dix ans?—R. Non, monsieur.

Q. "Non, monsieur", ou "oui, monsieur"?—R. Oui, monsieur.

Q. Je voudrais savoir d'abord comment il s'est fait que vous avez été nommé au poste de chirurgien vétérinaire pour faire ce travail?—R. J'ai reçu une dépêche; je crois qu'elle venait de quelqu'un d'Ottawa, si je ne me trompe, elle venait de Keever, mais je ne suis pas certain, je l'ai oublié.

Q. Qui vous a d'abord parlé de la chose et vous a engagé?—R. Je l'ai apprise par la dépêche, puis je me suis rendu au bureau de M. Oakes.

Q. Où, dans quelle ville?—R. A Kentville.